

Divorce : aide ciblée pour les enfants

Quelque 14 000 enfants sont confrontés chaque année en Suisse au divorce de leurs parents. Si la majorité d'entre eux s'en sortent sans trop d'encombre, certains n'ont pas cette chance. Le Centre social protestant (CSP) Berne-Jura vient de mettre sur pied un groupe de soutien destiné aux enfants de 4 à 18 ans. Un partenariat avec l'association lausannoise As'trame qui propose des services dans ce domaine depuis 15 ans.

Par Julien Baumann Près de 20 000 divorces sont prononcés chaque année en Suisse depuis 2005. Sans compter les cas de séparation, 14 000 enfants sont touchés par une situation de rupture. L'ampleur du problème et les conséquences sur le développement des enfants est pourtant peu connu. « Le divorce est devenu un processus banalisé. On imagine que les enfants vont réussir tout seul à traverser cette crise », explique Marie-Dominique Genoud, présidente d'As'trame.

Elle constate pourtant que des enfants de parents divorcés peuvent développer certains problèmes psychologiques: « nous rencontrons des enfants asociaux, anxieux, dissipés, colériques ou parfois violents ». Dans le cadre des groupes de soutien, sept rencontres sont organisées avec les enfants. Elles ont pour but de leur apporter des explications claires sur la crise que traversent leurs parents. La responsable de projet pour le CSP Berne-Jura, Manon Rusca, ajoute encore « qu'il s'agit de proposer une étape intermédiaire avant une consultation chez un psychothérapeute. Ce que nous offrons peut être plus rassurant pour les parents ». Le suivi comporte 5 séances sans la présence des parents. Plusieurs enfants de la même classe d'âge ont la possibilité d'y partager leurs expériences communes entourés d'un professionnel. Selon Mme Genoud, il est très important de leur faire comprendre qu'ils ne peuvent pas contrôler la rupture de leurs parents. Les enfants se sentent souvent responsables de la séparation et mettent en place des stratégies pour tenter de réunir à nouveau leur père et leur mère. « Il faut leur expliquer qu'ils devront vivre avec des parents séparés et leur montrer les moyens dont ils disposent pour surmonter cette réalité sans développer de troubles ».

La majorité s'en sort bien

Les circonstances dans lesquelles se déroule la rupture jouent un rôle déterminant, selon Andrea Hauri de la Fondation Suisse pour la Protection de l'Enfant. « Si les parents sont consentants, que la séparation se passe sans violence et que le dialogue est instauré, les enfants arrivent en principe à gérer la crise. Je pense qu'il faut aussi faire attention à ne pas stigmatiser les enfants de parents divorcés. »

Sans pouvoir avancer de chiffres précis, Mme Hauri estime que la majorité des divorces se déroule dans un contexte plutôt favorable. Elle explique encore que la priorité de sa fondation en matière de divorce est de faire respecter le droit des enfants à être entendu durant la procédure juridique. Un droit qui n'est appliqué que

dans 10% des cas aujourd'hui en Suisse.

Le type d'aide proposé par As'trame semble également porter ses fruits. L'association lausannoise estime que 60% des enfants changent de comportement après avoir suivi le groupe de soutien. « Des parents nous expliquent que la situation s'est nettement améliorée à l'école » se réjouit sa présidente. Et de préciser que les 40% de cas restants concernent des enfants confrontés à des problèmes familiaux existants déjà avant le divorce. En cas d'échec du suivi, As'trame prévoit d'aiguiller les familles en difficulté vers d'autres structures d'aide.

Soutien dans toute la Suisse romande

Tous les cantons romands disposent désormais d'un service de soutien pour les enfants confrontés au divorce ou à la séparation de leurs parents. L'association As'trame chapeaute l'organisation de ces groupes de soutien. Au total, environ 300 enfants y ont participé en 2009.

Suite à la demande de plusieurs parents, le CSP Berne-Jura a mis sur pied ce printemps un groupe de parole intitulé « Ma famille autrement. » Le CSP Berne-Jura propose des consultations pour un prix variant de 100 à 300 francs selon les possibilités financières de chacun. Plusieurs enfants de la même famille peuvent participer aux groupes de soutien. Les séances se dérouleront à Moutier et à Bienne.

Divorces: trois fois plus en 40 ans

Selon l'Office fédéral de la statistique (OFS), un mariage sur deux se solde par un divorce aujourd'hui en Suisse. Une proportion qui a plus que triplé en 40 ans. On dénombrait 15,7 divorces pour cent mariages en 1970, on en compte 48,4 en 2008. Cette augmentation fulgurante n'est pas propre à la Suisse. La plupart des pays européens connaissent une augmentation sensible du taux de divorces durant cette période.

Dans son bulletin d'information démographique de juin 2009, l'OFS explique cette évolution avant tout par l'acceptation toujours plus grande du divorce dans notre société. L'OFS affirme que les chiffres dont il dispose ne permettent pas de déceler précisément les causes de ce changement. Plusieurs pistes sont toutefois évoquées comme la redéfinition de la notion traditionnelle de mariage, les nouvelles exigences réciproques des conjoints, l'individualisation croissante ainsi que l'essor de la formation et l'activité professionnelle des femmes, jointe à leur indépendance financière.

INFOS

Centre social protestant: www.csp.ch ou info@csp-beju.ch

Association As'trame : www.astrame.ch